



Ville de  
VESOUL

N° d'ARRIVÉE : 336-

18 MAI 2010

C.R.C.

GREFFE

**Madame la Présidente  
Chambre Régionale des Comptes  
de Franche-Comté  
5, rue du Général Sarrail  
BP 143  
25014 BESANCON CEDEX**

Vesoul, le 20 Avril 2010

N/Réf. : CT/XB / 10.028

**Lettre Recommandée avec A.R.**

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre rapport définitif en date du 2 avril 2010 concernant la Ville de Vesoul.

Nous prenons note de l'intégration dans le rapport définitif de la plupart des éléments fournis par la Ville en réponse au rapport d'observations provisoires concernant la gestion de la Ville de Vesoul pour les exercices 2003 et suivants.

Durant la période 2003 – 2008, la Ville de Vesoul a poursuivi son programme d'investissements nouveaux pour moderniser la ville et favoriser son développement socio-économique. Le choix stratégique de l'emprunt a permis de bénéficier des taux historiquement bas de l'époque tout en laissant disponible, comme vous l'avez indiqué à la page 26 de votre rapport, une marge de manœuvre fiscale importante pour la commune.

Par ailleurs, le souci pleinement partagé de l'amélioration continue de la qualité comptable, budgétaire et financière de la Ville nous a amené à mettre en place plusieurs outils de suivi et de contrôle, anticipant en cela certaines de vos remarques, et dont nous notons vos encouragements à poursuivre.

La présente vous est adressée pour être jointe au rapport définitif.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'expression de notre considération distinguée.



**Alain JOYANDET**

Maire de Vesoul  
Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie